

Les responsables de l'Ouémé formés, sensibilisés et lancés sur le terrain

(David HOUINSA se félicite de l'engagement de ses camarades de l'Ouémé)



ANNONCE DE LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORTO-NOVO EN CONSEIL DES MINISTRES



YANKOTY et le conseil municipal félicitent le gouvernement

P. 02

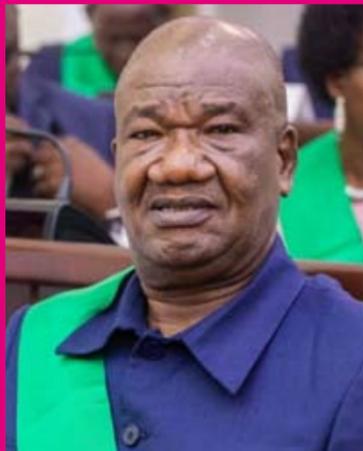
INAUGURATION DU PAVILLON DU BÉNIN À LA BIENNALE DE VENISE P. 05

Le Bénin crée une occasion exceptionnelle de révélation de son art



OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024 DU PARLEMENT P. 04

L'he Bernard Sossou AMOUSSOU :
«...VLAVONOU est un bon président qui reconnaît la place de l'opposition»



MONTÉE DU PRIX DU MAÏS AU BÉNIN

La farine de sorgho prend le relais dans les Collines

P.09



CARNET NOIR

P. 02

Décès du journaliste Guy Dossou Yovo



CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORTO-NOVO

YANKOTY et son conseil municipal félicite le gouvernement

S'il est un projet très cher au Maire Charlemagne Yankoty et l'actuelle mandature de son Conseil municipal, c'est la construction de l'hôtel de ville de Porto-Novo. Beaucoup d'actions ont été menées sans grande publicité. Aujourd'hui nous avons toutes les raisons de dire que les différents plaidoyers du Maire Charlemagne Yankoty ont porté leur fruit. Ces efforts sont couronnés de succès et c'est toute la population de Porto-Novo qui est honorée.

Voilà la preuve évidente que quelque chose de sérieux se passe avec l'actuelle mandature.

En effet, le Chef de l'Etat vient de lier l'acte à la parole avec la Contractualisation pour la mission complète de maîtrise d'œuvre du projet de construction de l'hôtel de ville de Porto-Novo.

On retient du contenu de la décision du conseil des ministres du mercredi 17 Avril 2024 que le projet vise à améliorer les conditions de travail des agents en vue d'assurer un meilleur service aux usagers autant qu'il rentre dans le cadre du programme de modernisation continue des infrastructures de nos villes. Les principes directeurs dans la

conception et la réalisation du projet sont la sécurité, le confort, la fonctionnalité des ouvrages et la conception architecturale qui requièrent une grande expertise et une expérience avérée.

En vue de la réalisation de l'ouvrage en lien avec les ambitions de la ville, le Conseil a marqué son accord aux fins de la contractualisation avec une entreprise qualifiée pour la conduite du chantier suivant les règles de l'art.

La persévérance et le management de Yankoty ont payé

Pour rappel, c'est depuis mars 2022 que L'édile de la Capitale en avait fait l'annonce face aux hommes des médias. Et à l'occasion, il a levé un coin de voile sur l'implication personnelle du Chef de l'Etat et sa volonté manifeste d'offrir un cadre de travail adéquat et digne d'un hôtel de ville d'une Capitale au conseil municipal et aux agents.

Et parlant de projet, il a longuement parlé du projet de construction de l'hôtel de ville de Porto-Novo, un projet rêvé depuis plusieurs années et qui sera enfin réalisé sur le domaine abritant le Camp Bio Guerra et le CEG Bio Guerra. Il est à noter que l'emplacement choisi permettra de renfor-

cer le caractère administratif de cette zone de la ville de Porto-Novo et à travers ce projet d'un montant de 5 milliards Fcfa avec 500 millions Fcfa pour la réhabilitation du Lycée Béhanzin qui a absorbé les élèves du CEG Bio Guerra dont le domaine est contenu dans le site devant abriter le nouveau siège de l'hôtel de ville au regard de l'ambition qu'à le Chef de l'Etat pour la Capitale du Bénin.

Le processus de la construction qui suit son cours jusqu'à ce jour a pris corps avec le retrait des éléments de la police Républicaine du domaine et la remise du site à la Mairie le 22 Octobre 2022. Rappelons que la cérémonie de remise de site avait enregistré une forte délégation du Conseil Municipal, des responsables de l'administration municipale avec, à leur tête, le Maire Charlemagne N. YANKOTY et la Secrétaire Exécutive Isabelle Aimée ESSOU.

A cette occasion, le Directeur Général de la Police Républicaine s'est fait représenter par le Directeur des Affaires Financières et de la Logistique de la Police Républicaine. Après ces étapes, beaucoup d'autres étapes ont eu lieu sans grande pompe. Quid des réunions aussi bien à l'hôtel de ville, au ministère du Ca-

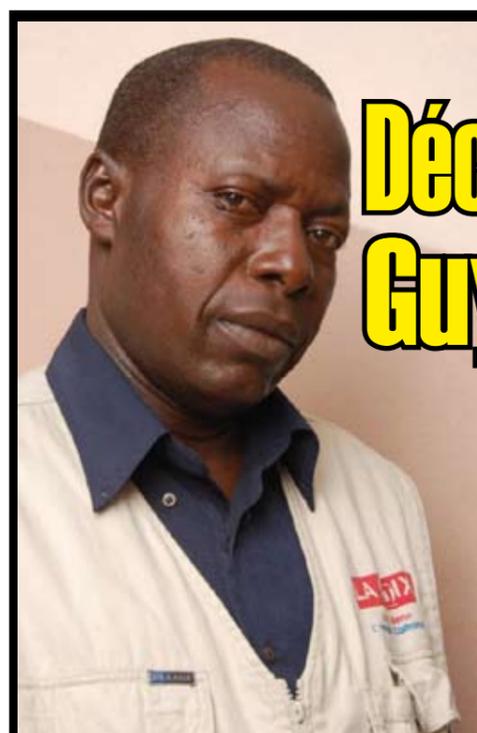


dre de vie et à la présidence de la République.

Avec cette annonce, le démarrage des travaux de la construction proprement dite est imminent. C'est sans doute ce qui réjouit le Maire Charlemagne Yankoty qui nous a dit toute sa satisfaction. Joint au téléphone, il se dit très honoré de cette annonce du Conseil des Ministres avant

de remercier le Chef de l'Etat pour ce grand cadeau au profit des populations de la Capitale dont la métamorphose est actée depuis l'avènement du gouvernement de la rupture qui est déterminé à redorer le blason de la Capitale du Bénin, la ville aux 3 noms Adjashe, Hogbonou, Porto-novo.

Sonagnon Mahutin



CARNET NOIR

Décès du journaliste Guy Dossou Yovo

La presse béninoise vient de perdre l'un de ses braves professionnels. Il s'agit de Guy Dossou Yovo, exerçant au quotidien la croix et ancien trésorier général de l'odem. Les raisons liées à son décès restent pour le moment inconnues. Paix à l'âme du défunt, désormais ex-correspondant de Radio Vatican qui a tiré sa révérence ce jeudi 18 avril dans l'après-midi.

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

CODE ÉLECTORAL ET INSTALLATION DES SOUS- SECTIONS DE L'UP LE RENOUVEAU

Les responsables de l'Ouémé formés, sensibilisés et lancés sur le terrain

(David HOUINSA se félicite de l'engagement de ses camarades de l'Ouémé)

Le nouveau code électoral qui exige plus d'entrain et qui fait courir tous les partis politiques régulièrement constitués au Bénin, donne aussi bien du fil à retordre au parti de la vague jaune malgré sa majorité et sa représentativité nationale qui fait de lui la plus grande formation politique à l'ère des réformes politiques en République du Bénin.

Au fur et à mesure que 2026 s'approche, Union Progressiste Le Renouveau qui aspire affirmer sa grandeur et sa primauté sur le landerneau politique national s'active comme il le peut, et ce, à travers des actions et démarches courageuses. C'est dans ce cadre qu'après la première session ordinaire de la Direction Exécutive Nationale du parti qui s'est réunie au mois du mars dernier à parakou, la Haute Direction Politique passe à une vitesse supérieure.

Instruire pour mieux informer les militants à la base sur les nombreuses mutations politiques en cours dans le pays reste l'un des défis majeurs que les responsables de l'Union Progressiste le Renouveau du département de l'Ouémé compte relever avant 2026 en initiant ce jeudi 18 avril 2024 au Bénin au siège national du parti à Porto-Novo, une formation des formateurs.

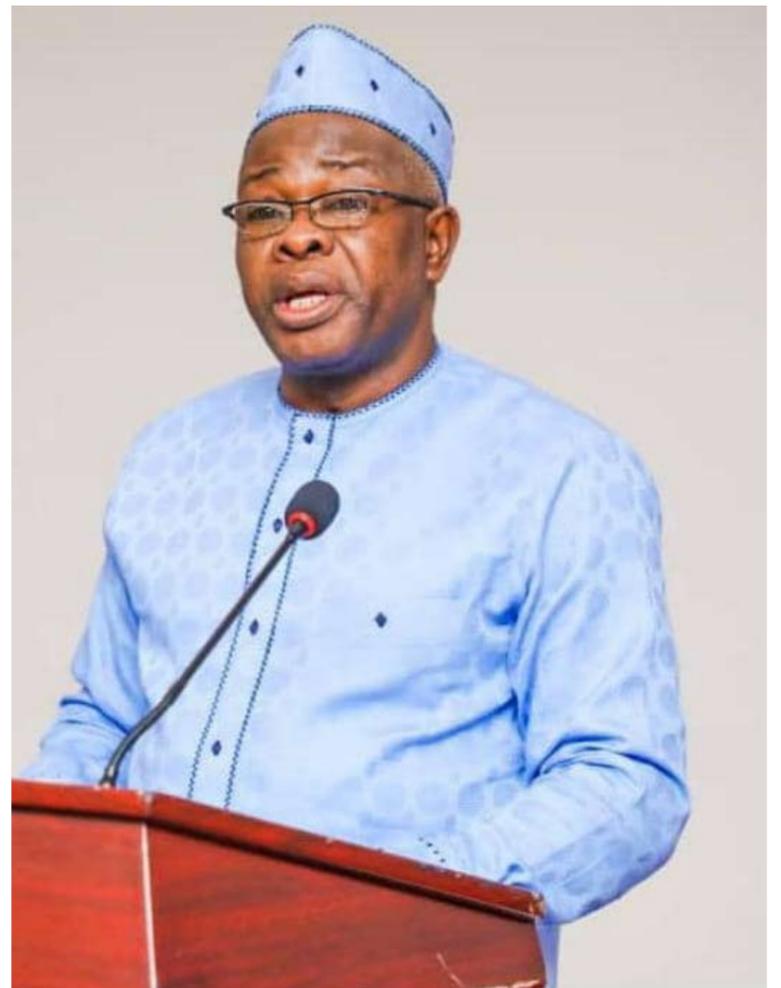
Un peu plus de 100: maires, députés, conseillers municipaux, coordonnateurs et rapporteurs des communes politiques cadres, personnalités, acteurs et politiques de tous âges, proviennent des 9 communes politiques du parti pour se donner rendez-vous afin de s'informer suffisamment et dans les moindres détails sur la nouvelle loi électorale et sur beaucoup d'autres sujets très utiles et d'intérêts national.

«< Le code électoral révisé et les implications pour le militant UP le Renouveau»>>, c'est autour de cette thématique que



s'est déroulée cette session de formation et c'est encore cette thématique qui a servi comme thème pour la première communication au cours de cette cérémonie présidée par le député David HOUINSA membre de la haute direction du parti et assisté du député Augustin Ahouanvoebla, Justin Agbodjété, Cécile Ahoumènou, Denise DEGBEDJI et Jean Claude Akpithy sans oublier les membres de la direction exécutive nationale du parti et ceux du bureau politique du département de l'Ouémé.

Les communicateurs sont revenus sur ces exigences pour tous les partis politiques régulièrement constitués au Bénin, qu'ils soient de la mouvance ou de l'opposition; sur la nécessité de travailler pour avoir un ancrage solide et une envergure politique nationale. Cette communication qui a gagné en intérêt a suscité un échange vif et bien animé avant la deuxième communication présentée par l'équipe du département de l'Ouémé formé dimanche dernier à Bénin Royal Hôtel, ont planché sur les diverses procédures d'installation des sous sections et section qui démarre en ce mois d'avril même sur toute l'étendue du territoire national.. il faut noter la réactivité et les notes précieuses du superviseur David HOUINSA.



Après cette étape de formation, le rendez-vous en pris sur le terrain à partir du 20 avril prochain pour l'ins-

tallation des sous sections et sections couplée d'avec la formation des militants à la base.

D. R.



OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2024 AU PARLEMENT**L'he Bernard Sossou AMOUSSOU : " VLAVONOU est un bon président qui reconnaît la place de l'opposition"**

Député de l'Union Progressiste le Renouveau dans la 5ème circonscription électorale qui regroupe les communes de Kpomassè, Ouidah, Toffo, Allada et Tori, l'he Bernard Sossou AMOUSSOU s'est prononcé sur le discours d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2024. C'était ce lundi 15 avril 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Lire ci-dessous l'intégralité de ses impressions.

«...Le discours du président de l'Assemblée nationale nous laisse constater qu'avec la 9ème législature, il y a bien un grand changement. En fait, malgré la présence de l'opposition, la 9ème législature a beaucoup travaillé. J'en veux pour preuve la batterie de lois votées en

ce laps de temps et surtout le nombre de questions adressées au Gouvernement et examinés en plénière. C'est pourquoi je passe par votre canal pour saluer tous les députés dans leur ensemble mais surtout le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU qui, de mon point de vue, est un vrai démocrate. Depuis le début de cette législature, il a su bien s'occuper de l'opposition. Il a pris en compte les observations des députés de l'opposition lors de la présentation de son rapport d'activités. Même au niveau du vote de toutes les lois, l'opposition a été impliquée. Donc le président Louis Vlavonou est un bon président qui reconnaît la présence de l'opposition à l'hémicycle. C'est à notre actif et comme il l'a annoncé dans son discours, la 9ème législature évoluera sur cette même lancée au grand profit de la démocratie...»

**ASSEMBLÉE NATIONALE****L'he Moukaram Adjibadé KOUSSONDA apprécie le discours de VLAVONOU et salue les avancées du code électoral**

Ce lundi 15 avril 2024, les députés ont démarré la première session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2024. Comme il est de coutume à cette occasion, le président Louis Gbèhounou VLAVONOU a prononcé son discours. A la fin de la cérémonie, le député Moukaram Adjibadé KOUSSONDA, élu BR de la 22ème circonscription électorale s'est prononcé sur ce discours qui renseigne, par ailleurs, sur le bilan assez satisfaisant de la 9ème législature. Aussi a-t-il levé un coin de voile sur le travail impressionnant des députés qui ont récemment voté le code électoral mettant fin à la transhumance politique mais aussi favorise et renforce les grands regroupements politiques. Lire ci-dessous ses impressions sur le discours d'ouverture du Président de l'institution parlementaire.



«...Le président de l'Assemblée nationale, dans son discours, a d'abord insisté sur l'ambiance de convivialité qui règne au sein de l'hémicycle et la manière dont les députés s'adonnent au travail. Il a évoqué à cet effet le nombre de lois votées. Donc le bilan n'est pas négligeable et on a fait du beau travail. Par rapport aux questions au Gouvernement aussi, la liste est longue puisqu'on a étudié la moitié de toutes les questions adressées au Gouvernement. Après ça, le président de l'Assemblée nationale a parlé des foyers de tension dans le monde. Et c'est cela qui préoccupe aussi la classe politique aujourd'hui parce qu'il faut surtout rechercher les causes et les racines de ces foyers de tension et voir comment faire pour y mettre fin. Je pense que le président de l'Assemblée nationale, en abordant tous ces sujets, a fait un très bon discours que j'ai beaucoup apprécié...En termes de défis, il faut retenir que ce qui focalise l'at-

tention de tous les Béninois aujourd'hui, c'est le code électoral. Ce sujet revient sur toutes les lèvres et je pense que ce code électoral vient une fois encore renforcer les partis politiques. Aujourd'hui on ne parle plus de 200 partis politiques au Bénin, ni de 300 partis politiques et c'est à l'actif du système partisan. L'heure est donc aux grands regroupements et chaque parti politique doit s'adonner au travail et aller sur le terrain pour mobiliser l'électorat. Car c'est de ça qu'il s'agit et n'est pas parti politique qui veut. Je pense que le président de l'Assemblée nationale a insisté également sur cela et nous allons évoluer progressivement jusqu'à mettre fin à la transhumance politique parce que vous voyez avec ce code électoral aujourd'hui, il n'est pas possible de débaucher des parrains pour les élections présidentielles à venir. C'est très bien et c'est à l'actif des députés car ce sont eux qui votent les lois. Merci messieurs les journalistes...»

INAUGURATION DU PAVILLON DU BÉNIN À LA BIENNALE DE VENISE

Le Bénin crée une occasion exceptionnelle de révélation de son art

L'art contemporain béninois dont le Président Patrice TALON a toujours rêvé pour en faire, en lien avec la culture et le tourisme, un outil de rayonnement du Bénin à l'international, s'exporte dans la cour des grands. Après les grands musées du Maroc, de la Martinique, c'est en Italie que la création artistique contemporaine du Bénin prend ses quartiers pour un événement mondial.

Ce jeudi 18 avril, ils sont plusieurs dizaines de professionnels d'art, de collectionneurs et un public impressionnant réunis à l'Arsenale, autour de la délégation béninoise pour l'inauguration officielle du Pavillon national du Bénin, dans le cadre de l'exposition internationale d'art contemporain de la Biennale de Venise. Ceci après la réception d'inauguration organisée au profit des amoureux de l'art, à la Peggy Guggenheim Collection.

C'est une journée importante qui marque un tournant historique dans la reconnaissance de l'art bé-

nois sur la scène artistique mondiale, en offrant une occasion unique de révéler la vitalité d'une création contemporaine enracinée dans une histoire riche, qui transcende les barrières temporelles et géographiques.

Plus qu'une simple exposition, cette approche s'inscrit dans une stratégie globale et ambitieuse du gouvernement béninois, visant à développer l'ensemble de l'écosystème artistique, depuis l'identification des talents jusqu'à leur révélation au monde.

En présence d'éminents



professionnels du monde de l'art, des membres de la délégation béninoise, des membres du corps diplomatique, des membres du Comité d'organisation et de l'équipe curatoriale, ainsi que des artistes exposés dans le pavillon, Monsieur Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA, Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts et Monsieur Pietrangelo Buttafuoco, Président de la Biennale, ont procédé à la coupure du ruban, en présence du Délégué général du pavillon, Monsieur José PLIYA et du curateur Monsieur Azu NWAGBOGU.

Dans son allocution, le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts a souligné que « le slogan dédié à ce pavillon, « Everything Precious is fragile »,

résonne comme un appel à la vigilance et à la reconnaissance de la richesse de notre initiative, porteuse de promesses et d'avenir. » Les artistes Ishola Akpo, Moufouli Bello, Chloé Quenum et Romuald Hazoumè, après plusieurs mois de réflexion et de création, présentent à travers ce slogan, une exploration du féminisme africain et singulièrement béninois, en mettant en lumière quatre thématiques : la spiritualité, le Vodun, l'Amazone et la Traite négrière.

Cet événement, précise-t-il, marque non seulement une nouvelle ère pour les artistes béninois, mais annonce également le début d'une collaboration fructueuse entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé, afin de promouvoir

notre patrimoine culturel et stimuler, à partir du Bénin, l'économie créative en Afrique et dans le monde. « C'est bien pour cela que je voudrais vous inviter à maintenir avec nous cette flamme autour de notre Pavillon à la Biennale de Venise. », a lancé le Ministre ABIMBOLA.

Le Pavillon du Bénin ainsi ouvert au public, s'étend sur une superficie de 320 m², à l'Artiglierie, dans l'Arsenale. Les visiteurs sont attendus du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00, du 20 avril au 24 novembre 2024. Pendant ce temps, l'itinérance de l'exposition « Révélation ! Art contemporain du Bénin » se poursuit, en direction de la Conciergerie de Paris dès octobre 2024.

PFCOM/MTCA





EMERIC
Production

SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

(Renseignements et réservations aux 55499999 - 55500707 - 98904640)

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs

à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les



Résidences FENOU, sont situées au quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de

bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.



GUEST HOUSE FENOU
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40



NB: Venant de Porto-Novo (Carrefour Quando) voie pavée Dowa 1^{er} carrefour à gauche tout droit dernière von à droite avant carrefour Djassin Houinvié.



GUEST HOUSE FENOU ANNEXE
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40



ANNEXE GUEST HOUSE FENOU
vons en face de l'Église Catholique St Paul de Dowa - Marché TOHOUTO de Dowa - Voie à côté du marché amenant au CS LES Jambettes, 3ème rue à droite

FORÊTS CLASSÉES AU BÉNIN

Le gouvernement garantit une gestion durable

Au cœur des préoccupations environnementales du Bénin se dessine une démarche décisive : l'approbation des plans d'aménagement participatif de forêts classées. Conformément à la législation en vigueur, ces plans s'étendent sur une décennie et définissent des objectifs clés pour une gestion optimale des forêts du pays.

Les forêts classées de Dan, Kétou, Logozohè, Agoua, Ouémé-Boukou, Tchaourou-Toui-Kilibo, Ouémé supérieur-N'dali, Ouénou Bénou, Trois rivières et Alibori supérieur, réparties dans plusieurs départements, sont au cœur de ces initiatives. Chaque plan d'aménagement offre un aperçu détaillé de l'état des lieux,

des activités de conservation, de restauration et d'exploitation raisonnée des ressources forestières, ainsi que des mécanismes financiers et organisationnels nécessaires à leur mise en œuvre.

Chaque plan présente une analyse approfondie du potentiel en ressources forestières des zones concernées, avec un bilan complet des réalisations antérieures.

Le nouveau zonage forestier, les modalités de gestion, ainsi que les dispositifs de cogestion y sont clairement définis. Les rôles et responsabilités de chaque partie prenante sont également précisés, tout comme les moyens nécessaires pour la réalisation des activités planifiées.



La cartographie détaillée de chaque forêt classée accompagne ces plans, avec une description minutieuse des opérations d'aménagement parcelle par parcelle sur la période de mise en œuvre. Cette approche globale revêt une importance capitale pour préserver ces écosystèmes et renforcer

leur rôle dans les fonctions écologiques, économiques et financières du pays.

Selon le conseil des ministres du mercredi 17 avril 2024, les ministres impliqués s'engagent à superviser rigoureusement la mise en œuvre de ces plans, dans l'optique d'at-

teindre les objectifs fixés. Nonobstant, ces mesures visent à garantir une gestion durable des forêts classées du Bénin, assurant ainsi leur pérennité et leur contribution essentielle à l'équilibre environnemental du pays.

David DOLTAIRE

RÉPRESSION DES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

La DGPR met en garde contre la diffusion de vidéos d'infractions sur les réseaux sociaux

La Direction Générale de la Police Républicaine (DGPR) a tenu une conférence de presse pour aborder divers sujets importants liés à la répression des infractions au Code de la route.

Au cours de cette sortie médiatique, le Directeur Général de la Police Républicaine Soumaïla Allabi YAYA a souligné l'interdiction formelle de filmer la commission d'une infraction et de partager ces vidéos sur les réseaux sociaux. Cette mesure vise à garantir le respect de la loi et à prévenir les abus.

Face aux récentes violences et tracasseries attribuées à certains agents de la Police, la DGPR a pris la parole pour condamner fermement de tels agissements.

Soumaïla Allabi YAYA a insisté sur l'importance pour les citoyens de signaler tout comportement répréhensible des forces de l'ordre en contactant les numéros d'urgence dédiés. Sur ce, la Police encourage la population à dénoncer tout acte répréhensible et assure qu'elle prendra des mesures sévères à l'encontre des agents fautifs. Le DGPR a souligné que des sanctions disci-

plinaires appropriées ont été prises à l'encontre des auteurs de violences, en particulier dans l'affaire de Natitingou.

Un incident impliquant un policier filmé à bord d'un mini-bus "Tokpa-Tokpa" et la diffusion de cette vidéo sur les réseaux sociaux a également été abordé. La DGPR rappelle qu'il est strictement interdit de filmer des infractions et de partager ces vidéos en ligne, conformément au Code de l'information et du numérique.

Pour finir, Soumaïla Allabi YAYA et son équipe réaffirment son engagement à



maintenir l'ordre public tout en respectant les droits des citoyens. Le patron de la Police Républicaine appelle à la collaboration de tous pour assurer un

environnement sécurisé et respectueux des lois, soulignant que la violence ne doit pas être la réponse aux situations de conflit.

D. D.

SBEE / POUR AVOIR ABANDONNÉ LEURS POSTES DEPUIS QUELQUES SEMAINES

Fernand AGONTINGLO et David David SAGBOHAN risquent gros

À travers deux (02) communiqués N°910/2023/SBEE/DG/SG/DRH/SP et N°911/2023/SBEE/DG/SG/DRH/SP en date du 16 avril 2024, le Directeur Général de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) invite impérativement :

- Monsieur **Fernand AGONTINGLO**, agent de dépannage au Centre Technique de Kandi ayant abandonné son poste depuis le 19 Février 2024, à se présenter au Chef Département Technique Zone Nord de la SBEE au plus tard le Mercredi 24 Avril 2024 à 8 heures précises.

- Et Monsieur **David SAGBOHAN**, agent de dépannage à Pahou ayant abandonné son poste depuis le 04 Mars 2024, à se présenter à la Direction des Ressources Humaines de la SBEE au plus tard le Mercredi 24 Avril 2024 à 8 heures précises.

Passé ce délai, les intéressés seront considérés comme démissionnaires et radiés des effectifs de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE).

Ce communiqué est signé du Directeur Général, Monsieur André-Marie KACZMAREK

Ci-joint l'intégralité du communiqué

SOCIÉTÉ BENINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

N/Réf.: 801811 /2023/SBEE/DG/SG/DRH/SP
Cotonou, le 16 AVR 2024

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) communique :

Monsieur **Fernand AGONTINGLO**, agent de dépannage au Centre Technique de Kandi ayant abandonné son poste depuis le 19 Février 2024, est impérativement invité à se présenter au Chef Département Technique Zone Nord de la SBEE au plus tard le Mercredi 24 Avril 2024 à 8 heures précises.

Passé ce délai, l'intéressé sera considéré comme démissionnaire et radié des effectifs de la Société Béninoise d'Énergie Électrique.

Le Directeur Général,

André-Marie KACZMAREK

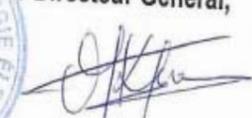
N/Réf.: 801820 /2023/SBEE/DG/SG/DRH/SP
Cotonou, le 16 AVR 2024

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) communique :

Monsieur **David SAGBOHAN**, agent de dépannage à Pahou ayant abandonné son poste depuis le 04 Mars 2024, est impérativement invité à se présenter à la Direction des Ressources Humaines de la SBEE au plus tard le Mercredi 24 Avril 2024 à 8 heures précises.

Passé ce délai, l'intéressé sera considéré comme démissionnaire et radié des effectifs de la Société Béninoise d'Énergie Électrique.

Le Directeur Général,

André-Marie KACZMAREK

LISEZ & DIFFUSEZ VOTRE JOURNAL "L'EMBLÈME DU JOUR"

MONTÉE DU PRIX DE MAÏS AU BÉNIN

La farine du sorgho prend le relai dans certaines localités des Collines comme alternative à la farine de maïs

Depuis que le prix du maïs a grimpé au Bénin ces derniers jours, certaines communautés se sont tournées vers le sorgho comme substitut à la farine de maïs pour la préparation de la pâte. Parmi ces localités, Dassa-Zoumé et ses environs ont fait le choix d'adopter le sorgho.

La flambée des prix du maïs a suscité des inquiétudes parmi les habitants du Bénin, où le maïs est un aliment de base largement consommé. Face à cette situation, les communautés rurales des Collines ont commencé à explorer d'autres options pour répondre à leurs besoins alimentaires.

Dassa-Zoumé, une com-

mune située dans la région des Collines au Bénin, a été l'une des premières à expérimenter l'utilisation du sorgho comme alternative à la farine de maïs. Traditionnellement, la farine de maïs est un ingrédient essentiel dans la préparation de la pâte, un plat fondamental de la cuisine béninoise. Cependant, avec l'augmentation des prix du maïs, les habitants ont dû se tourner vers d'autres céréales pour maintenir leur régime alimentaire.

Le sorgho, une céréale rustique et polyvalente, est devenu un substitut populaire au maïs dans la région. Sa capacité à s'adapter à des conditions environnementales difficiles en fait un choix idéal

pour les communautés agricoles des Collines. De plus, le sorgho est riche en éléments nutritifs essentiels tels que les fibres, les protéines et les minéraux, ce qui en fait une alternative saine à la farine de maïs.

Les habitants de certaines localités de Dassa-Zoumé ont rapidement intégré le sorgho dans leur alimentation quotidienne. Les femmes des villages ont adapté leurs recettes traditionnelles pour inclure cette nouvelle céréale, créant ainsi des plats savoureux et nutritifs. Les premiers retours des habitants semblent positifs, beaucoup soulignant la qualité gustative du sorgho et ses bienfaits pour la santé.



Cette transition vers le sorgho a également eu un impact économique positif dans la région. En conclusion, la montée des prix du maïs au Bénin a entraîné un changement significatif dans les habitudes alimentaires des communautés rurales, avec le sorgho émergent comme une al-

ternative prometteuse. Cette transition vers le sorgho non seulement répond aux besoins alimentaires immédiats, mais offre également des avantages économiques et nutritionnels à long terme pour les habitants des Collines béninoises.

David DOLTAIRE

CAMPAGNE AGRICOLE 2024-2025

Le gouvernement apporte un important soutien aux producteurs



Gaston Dossouhoui, ministre en charge de l'agriculture

Le Conseil des ministres a annoncé lors de sa réunion du mercredi 17 avril 2024 un investissement majeur de près de 25 milliards de FCFA dans le secteur agricole pour la campagne 2024-2025. Cette décision s'inscrit dans la stratégie du gouvernement de soutenir activement les producteurs locaux et de renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays.

À cœur de cette initiative se trouvent les mesures de soutien de l'État aux producteurs en ce qui concer-

ne les prix de cession des engrais. Une subvention de 24.400.000.000 FCFA a été allouée pour rendre les engrais plus accessibles à la grande majorité des acteurs du secteur agricole. Cette subvention permettra aux producteurs d'acquérir les engrais nécessaires à des prix avantageux, contribuant ainsi à améliorer leur productivité et leurs rendements.

Concrètement, les prix des engrais seront réduits de manière significative grâce à cette subvention. Par exemple, l'Engrais NPK toutes catégories sera

vendu à 340 FCFA le kg, soit 17.000 FCFA le sac de 50 kg au lieu de 24.000 FCFA. De même, l'Engrais UREE sera proposé à 300 FCFA/kg, soit 15.000 FCFA le sac de 50 kg au lieu de 19.500 FCFA. Les Engrais SSP et KCI bénéficieront également de réductions, à 280 FCFA/kg, soit 14.000 FCFA le sac de 50 kg.

Cette initiative s'inscrit dans la ligne de l'engagement du Président Patrice TALON pour le développement du secteur agricole et le bien-être des populations.

David DOLTAIRE

FIN DE L'INTOXICATION SUR LE PRÉSIDENT DE L'UP LE RENOUVEAU VOICI CE QU'A DIT DJOGBÉNOU FACE À LA PRESSE SUR LES PROPOS À LUI PRÊTÉS

«[...] Or, dans une parution électronique d'un quotidien prétendu, publiée et amplifiée sur les réseaux sociaux, il m'est imputé des propos tendant à insinuer que (je cite) « je serai candidat même sous le crépitement des armes »

Il n'est ni de ma religion ni de ma culture encore moins de mon engagement dans la ligne politique à laquelle je souscris et à la lumière de laquelle le parti est conduit de tenir de tels propos et d'évoquer une éventuelle candidature à la présidentielle à venir, et ce, au péril de la paix publique et de la cohésion nationale.*

Le contenu de cette publication, imaginaire, grotesque et mensonger porte atteinte non seulement à la dignité mais encore à l'honneur de ma personne.

Je les condamne sans réserve».

*Prof. Joseph Fifamin DJOGBÉNOU

Président de l'UP le Renouveau, Cotonou, 17 avril 2024



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SÉNÉGAL

Le gouvernement annonce la publication des rapports d'audits des cinq dernières années

Pour renforcer la transparence et lutter contre la corruption, le Président sénégalais Bassirou Diomaye FAYE a pris une décision audacieuse. En réponse à sa détermination à promouvoir une gouvernance plus juste, il a ordonné la publication des rapports d'audits des cinq dernières années, établissant ainsi un nouveau standard pour la reddition des comptes dans le pays.

Soucieux de faire la lumière sur les éventuelles irrégularités financières et de garantir une gestion transparente des ressources publiques, le Président FAYE a choisi de rendre publics les résultats des audits réalisés sous le mandat de son prédécesseur, Macky SALL. Cette initiative marque un tournant significatif dans la politique anti-corruption du

Sénégal et démontre l'engagement ferme du nouveau gouvernement à promouvoir la responsabilité et la transparence.

La décision de publier les rapports d'audits des années précédentes vise non seulement à informer les citoyens sur l'utilisation des fonds publics, mais aussi à garantir que les erreurs du passé ne se répètent pas.

En permettant un accès ouvert à ces informations, le Président FAYE offre à la population sénégalaise l'opportunité de mieux comprendre les enjeux financiers du pays et de participer activement à la lutte contre la corruption. Cette démarche courageuse souligne l'importance que le Président FAYE accorde à



une gouvernance transparente et responsable.

En rendant compte des résultats des audits passés, le gouvernement sénégalais envoie un message clair : la reddition de comptes est une priorité absolue et aucune forme de malversation ne sera tolérée.

Roger DEDOME

RÉCLAMATION D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE MACKY SALL

Voici les raisons...

Déjà deux semaines que MackySall n'est officiellement plus le président de la République du Sénégal. Cependant, bien qu'il ne soit plus à la tête de ce pays de l'Afrique de l'Ouest, il continue d'être au centre de l'actualité sénégalaise. En effet, depuis son départ de la présidence du Sénégal le 02 avril 2024, des voix s'élèvent pour réclamer son arrestation. C'est le cas du président de l'ONG Horizon Sans Frontières, Boubacar Sèye qui, demande des poursuites judiciaires contre l'ex président sénégalais, selon la presse nationale.

Selon Senenews, ce lundi 15 avril 2024, Boubacar Sèye a ouvertement exprimé son désir de voir l'ancien dirigeant sénégalais fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Il justifie ce souhait exprimé par crimes économiques et politiques qu'aurait com-

mis l'ancien Chef d'État du Sénégal. « Contre l'impunité des crimes politiques et économiques de MackySall, un mandat d'arrêt international doit être émis par les nouvelles autorités afin d'entamer la procédure de son extradition au Sénégal. Ce sera un grand service rendu au peuple sénégalais !!! », a-t-il affirmé, selon les informations de Senenews. À en croire le média, le président de l'ONG Horizon Sans Frontières demande également aux nouvelles autorités l'extraction du prédécesseur de Bassirou Diomaye Faye. « Hier, l'ex-conseiller à la Présidence, Oumar Sow a accusé MackySall d'avoir acheté une jet privé (Falcon) à 40 milliards FCFA. A l'en croire, MackySall a également fait sortir un container rempli d'or, de tableaux et de bijoux de valeur, d'argent, pour son domicile au Maroc », a écrit Senenews.

Source Bamada.net



ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40